

## Consiglio degli Stati

2 marzo 2009

[http://www.parlament.ch/ab/frameset/d/s/4807/289956/d\\_s\\_4807\\_289956\\_290084.htm?DisplayTextOid=290085](http://www.parlament.ch/ab/frameset/d/s/4807/289956/d_s_4807_289956_290084.htm?DisplayTextOid=290085)

**Marty** Dick (RL, TI): J'aimerais tout d'abord remercier les membres de la Commission de gestion et en particulier ceux de la Délégation des Commissions de gestion pour le travail remarquable qu'ils ont fait dans des conditions certainement pas faciles.

Si ce que dit Monsieur David est vrai, je crois qu'il ne faudrait pas seulement que la délégation poursuive son travail, mais on devrait oser parler d'une véritable commission parlementaire d'enquête. L'affaire Tinner est un scandale majeur, un scandale à cause de la façon dont on a violé la séparation des pouvoirs, un scandale vu la façon dont on a cédé face aux pressions américaines - on s'est véritablement mis à plat ventre; on en a bien été remercié, soit dit entre parenthèses -, un scandale à cause de la façon dont la décision du Conseil fédéral de détruire les actes en rapport avec cette affaire n'a pas été communiquée à la délégation comme elle aurait dû l'être, un scandale vu la façon dont le président de la Confédération a informé l'opinion publique. Il a raconté des choses qui étaient vraies, mais il a surtout tu des choses qu'il aurait dû dire, et donc c'est un mensonge par omission ou une demi-vérité, qui est, comme cela a été dit une fois à la Cours de cassation italienne, souvent le pire des mensonges.

Je pense que l'on aura, grâce à Monsieur David, l'occasion de revenir sur cette affaire. Ce qui me choque, c'est la façon dont les partis politiques, une grande partie de la classe politique suisse, semblent accepter ce genre d'histoire. L'affaire Tinner est un véritable scandale, elle doit être traitée en tant que telle.

...

## Consiglio degli Stati

12 marzo 2009

[http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/s/4807/293433/f\\_s\\_4807\\_293433\\_293498.htm](http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/s/4807/293433/f_s_4807_293433_293498.htm)

**Marty** Dick (RL, TI): Nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer la semaine dernière et je ne vais pas répéter ce que j'ai déjà dit. Je constate, vu la discussion d'aujourd'hui, qu'il y a énormément de questions qui se posent encore. On a certes donné quelques réponses. J'ai déjà dit, je le répète, que la Délégation des Commissions de gestion (DÉlCdG) a fait un travail remarquable, mais les réponses qu'elle donne suscitent encore plus de questions qu'au début. Quant à l'interpellation de Monsieur David, elle n'a absolument pas obtenu les réponses qu'elle mérite.

Institutionnellement, les questions qui se posent sont d'une gravité absolument remarquable et soulèvent le problème de la séparation des pouvoirs, de la transparence et de la légalité des activités des services de l'Etat. Je crois qu'on ne

## VICENDA TINNER

peut pas liquider toute cette affaire avec cette interpellation, ni avec le rapport de la DélCdG: toutes les questions qui restent ouvertes méritent une réponse. Il est de notre devoir de parlementaires, comme organe de haute surveillance sur les activités de la justice et du gouvernement, de réfléchir à la façon dont nous allons donner une réponse à toutes ces questions, vu que le gouvernement ne paraît pas prêt à le faire. Nous devons nous poser la question de l'institution d'une commission d'enquête parlementaire, ou pour le moins d'une commission "Vérité". Alors peut-être doit-on attendre la conclusion de la procédure engagée dans l'affaire Tinner, mais je crois que nous ne pouvons en aucun cas nous permettre de laisser les choses en l'état. C'est une responsabilité qu'on a envers notre fonction. Je crois qu'il ne peut pas y avoir de démocratie sans vérité, et dans cette affaire la vérité n'a pas été dite - en tout cas pas jusqu'au bout. Or une vérité incomplète est un mensonge.